

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE 07 juillet (07/07/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 01 juillet, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,  
Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Jessie COTINET, Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ), M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Pierre PUCHOUAU (représenté par Monsieur le Maire), **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Sophie LOPEZ), M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur Jérôme POUGNAND), Madame DESCAMPS Marie-Line (représentée par Monsieur Luc PORTES), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTINET), M. DUPARC Robert (représenté par Madame Marie CAVALIE) M. Ignace VELA (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame CAZORLA est nommée secrétaire de séance.

12 – 07 juillet 2022

**12. Convention pour la campagne de mécénat populaire à intervenir avec la Fondation du Patrimoine**

Rapporteur : Madame LOPEZ.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

**Vu** les statuts de la Fondation du Patrimoine,

**Vu** la délibération n°08 du conseil municipal du 04 novembre 2021 portant adhésion à la Fondation du patrimoine,

**Considérant** l'intérêt pour la commune d'ouvrir une campagne d'appel aux dons pour soutenir le projet de restauration de la Vierge du Calvaire,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A 27 voix pour et 6 abstentions (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET,  
DUPARC, LORENZO, VELA),**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à revêtir la présente convention de sa signature.

Pour copie conforme

Moissac le 11 juillet 2022

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :